

Pour Dame Perrin
ci. de épouse de
Demiége J.
actuellement veuve
de Bœuf. 10.

Lyon, ce 23 février, 1847. 8

à M^{lle} Demiége
veuve, r. de la
Mairie
Lyon

Monsieur,

Malgré votre modestie, le bruit de
votre bienfaisance est parvenu jusqu'à
nous, elle fait luire un rayon d'espérance
au sein d'une ^{humble et} malheureuse famille
qui loin de se prévaloir de sa parenté
avec un homme vertueux et bienfaisant,
se borne à vous esquisser sa triste position
pour avoir quelque droit à votre
considération.

Quatre enfants en bas âge, le plus âgé
sept ans et demi, leur mère en santé se
trouvant sur un métier, ^{quoiqu'} occupée par de
graves indispositions physiques et par des
tout un ouvrage ce lui faire ne peuvent
arracher leur pain qu'une peine.

Le successeur de feu votre cousin germain
fut vainement contre toutes les misères
qu'il a éprouvées.

Les deux époux s'entraident mutuellement
leurs peines pour ne pas se laisser écraser
par le dévouement.



heureusement encore pour ^{peu} les ~~grands~~ ^{tristes}
~~ils~~ ne comprennent pas la situation
de leur père et mère, ils ne savent pas
ce que veulent dire ces soupçons de sex
mutilité prévoyante, ils ne comprennent
pas que c'est un cri d'effroi comprimé
qui veut dire; Les fain rade à votre
porte!

Après le reposé de nos misères je
réentreprendrai pas de justifier une
pareille position, j'espère que vous ne
l'attribuerez pas à l'incivilité, vous savez
auprès bien que moi que soies en infame
volées un argé de titre de félicité vous
series dans l'histoire.

Le malheur public occasionné par la
cherté des subsistances vous détermine à
vous prier d'avoir pitié de vous.

Votre très malheureuse
et respectueuse servante